

La sculpture L'écoute d'Henri de MILLER

De l'art intégré à l'espace urbain à l'appropriation par le public



Réunis sur la place René CASSIN le vendredi 21 octobre, nous parlons des travaux d'aménagement du jardin des Halles. Quoi de plus agréable que d'observer la place et ses passants ? Une œuvre contemporaine attire l'attention. La sculpture l'Ecoute d'Henri de Miller est une tête pensive en grès couchée à même le sol. Elle provient d'une commande de la mairie de Paris datant de 1986 lors de l'aménagement du jardin des Halles qui a donné naissance à la place René Cassin dans sa forme actuelle. Cette sculpture aussi étrange qu'elle soit pour les passants, est source de réflexion. Qu'est-ce que l'artiste a voulu exprimer ? Pourquoi une sculpture aussi étrange dans un lieu public ? Elle provoque l'arrêt du regard. Elle incite l'émotion par la curiosité, l'intérêt, la critique, le toucher voir même l'amusement. La sculpture a cette capacité de porter publiquement la mécontente, Jacques RANCIERE appelle cela le partage du sensible. Personnellement, je la trouve laide et attendrissante à la fois, de la laideur naît une émotion.

À travers ce vif intérêt pour la sculpture par les passants (constaté lors de la visite de terrain mais aussi lors de promenade personnelle), on peut se demander quelle appropriation de l'art urbain par le public est possible à travers cette oeuvre ?

L'art urbain aujourd'hui, à quoi bon ?

Longtemps, l'art urbain sous forme de statue et de sculpture permettait d'imager le pouvoir, la religion ou de transmettre des valeurs fondamentales. L'art urbain a donc été un moyen de communication et de propagande. La statufication de personnage public ne se fait plus depuis l'indépendance des Beaux-Arts face à la puissance publique. Dès le XXème siècle, l'art urbain s'autonomise donc du pouvoir alors que

ce dernier les invite de plus en plus à participer à des œuvres pour animer l'espace public. Cela notamment grâce à de nouvelles initiatives dans le cadre des 1% artistique français. Cette nouvelle politique a été un soutien du pouvoir aux artistes comme une démocratisation de l'art et enfin le moyen de donner des caractéristiques particulières à l'espace urbain. Comme le souligne Christian RUBY, « cet objet devient un point fixe à partir duquel se définissent des positions ». L'art urbain permet donc de donner du caractère à un espace public et de le fixer dans la ville pour par exemple la distinguer de la simple voirie.

Quelle appropriation du public ?

Les passants jouent avec la statue, ils grimpent dessus, sur la main, s'assoient sur un doigt, se pendent à une oreille. Ils se l'approprient. Les personnes se prennent en photo devant, dessus, au-dessus. L'objet d'art qui normalement se regarde avec les yeux devient un objet public qui se manipule par jeu. Cela a-t-il d'ailleurs été prévu par le sculpteur ? La tête est pensive, couchée sur le sol. La sculpture reste immuable aux passants qui la prennent d'assaut : elle écoute, elle image les mots de Pierre DAC, « Ecouter les autres, c'est encore la meilleure façon d'entendre ce qu'ils disent ». Il est possible de mener plus loin la réflexion. Par la prise de cliché photographique, les passants deviennent eux-mêmes producteurs d'art. Par exemple, la photographie sélectionnée pour illustrer cet article provient d'un blog de passionné des rues de Paris. L'image montre deux jeunes enfants allongés dans la main de la sculpture. Cette image donne l'impression que les deux compères reposent dans les mains d'un géant pendant que celui-ci les « écoute » parler en les rapprochant de son oreille.

Une sculpture à l'avenir incertain :

La sculpture «L'écoute» doit être déplacée en 2012 pendant les travaux du nouveau jardin des Halles, avant d'être remplacée en 2013 sur la nouvelle place René Cassin. Cela fait suite à la totale restructuration du cœur de Paris prévu jusqu'en 2016. De nombreux débats ont eu lieu sur l'avenir de la sculpture et de la place. En effet, la mairie de Paris souhaitait faire disparaître cette place regrettant l'utilisation trop importante du béton. Pourtant en septembre 2011, l'association Accomplir qui défend les riverains du quartier des Halles titrait sur son site Internet : « Adieu la place Cassin. L'arrêt de mort de la place Cassin va être signé courant septembre avec la publication de l'appel d'offre pour les travaux de la partie nord-ouest du jardin. Anne Hidalgo a réussi l'an dernier à convaincre la presse et certains habitants que cette place serait conservée, mais c'est un mensonge, qui apparaîtra au grand jour à la fin 2013, quand cette partie du jardin sera livrée : plus d'amphithéâtre avec du recul pour admirer l'église, plus de fontaine pour rafraîchir et apaiser, plus de forme de conque pour que les petits puissent jouer paisiblement sous le regard de leurs parents, la Grosse Tête juchée au milieu des escaliers, rendant toute escalade dangereuse, les gradins en bordure immédiate de la rue Rambuteau avec son flux continu de passants. » Lors de la

visite, nous avons appris que les concepteurs du nouveaux projets reprochaient à la place de prendre trop de « place ».

L'appropriation de l'art urbain par le public semble multiple. Il y a la possibilité de distinguer un espace public par un objet (Rendez-vous devant la sculpture place Cassin), le jeu avec l'œuvre pour pourquoi pas recréer de l'art par la photographie mais aussi la recherche d'émotion.

Quelle place pour cette sculpture dans le nouvel aménagement du jardin des Halles ? Dans le projet, quelle place est donnée à l'appropriation par le public ?